Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 23 novembre 2026

L’endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon est parachevé



L’inauguration de la digue de la Droume, le 19 novembre dernier, à Cavaillon marque la fin des travaux d’endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon. Ces travaux conduit depuis 2012, permettent de protéger des inondations 30 000 habitants et des centaines d’entreprises.

La satisfaction du devoir accompli se traduisait dans les propos des élus présents lors de l’inauguration de la digue de la Droume, la quatrième et dernière tranche des ouvrages protégeant des crues de la Durance. « Protéger les habitants contre les inondations est une responsabilité majeure pour nos collectivités. Avec cet investissement, LMV Agglomération fait le choix d’agir concrètement pour la sécurité de son territoire et de ses habitants. La prévention des inondations est un engagement de long terme : nous devons investir aujourd’hui pour mieux protéger les générations futures, car si nous ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 23 novembre 2026

maîtrisons pas les crues, nous pouvons en limiter les conséquences », a précisé Gérard Daudet, Président de LMV Agglomération.



Vue d'ensemble de l'endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon

De son côté, Philippe Ginoux, le nouveau Président du SMAVD, entité ayant la maitrise d'ouvrage de ces chantiers, a insisté sur la collaboration réussie de ce chantier qui a associé LMV Agglomération, le Département de Vaucluse, le SMAVD, les services de l'État et EDF. Christian Mounier, le nouveau Président du Conseil Départemental de Vaucluse (et ancien maire de Cheval-Blanc), s'est félicité que le département soit associé financièrement à ce projet bien que ce ne soit pas dans ses compétences

Ecrit par Didier Bailleux le 23 novembre 2026

premières. « Nous nous devons de protéger les habitants et les activités » a-t-il ajouté. Eric Pierrat, sous-préfet, a rappelé que la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) confiée aux intercommunalités depuis 2018, fonctionnait ici parfaitement. Il a rappelé également que l'État avait participé avec le Fonds Barnier au financement de ce projet.

Un projet d'aménagement également pensé pour les piétons et les cyclistes

Pour cette dernière phase de l'endiguement de la Durance, il s'agissait de renforcer l'empiétement de la digue de Droume qui aurait pu s'effriter en cas de forte crue et voir l'eau s'engouffrer par le dessous et inonder toute la zone située à proximité. Les études menées par le SMAVD avaient mis en évidence des risques de défaillance des ouvrages existants lors de crues supérieures à 4 000 m3/s (correspondant à une crue cinquantennale). Avec les travaux réalisés, jusqu'à une crue centennale de 5 000 m3/s, la Durance sera maintenue dans son lit.

Les travaux de la se sont déroulés à la fois en bordure de voirie notamment le long de l'avenue Boscodomini, entre la Zone Industrielle des Bords de Durance et le rond-point du Melon mais également directement en pied de digue côté rivière. Les entreprises mandatées et dirigées par le SMAVD ont posé plus de 15 000 m3 d'enrochements, soit l'équivalent de 1 500 camions de blocs de pierre pesant chacun entre une et trois tonnes. Pour mener à bien ces opérations, le cours de la Durance a été temporairement dévié sur environ 300 mètres pendant la période de faible débit, dans le respect du calendrier de reproduction de la faune locale et avant la survenue des crues automnales.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 23 novembre 2026



De gauche à droite : Gérard Justinesy, conseiller communautaire ;
Eric Pierrat, sous-préfet ; Gérard Daudet, Président LMV, Christian Mounier, Président du Conseil Départemental de Vaucluse ;
Philippe Ginoux, Président du SMAVD ; Eric Derrive, conseiller communautaire ©Didier Bailleux/L'Echo du Mardi

Au-delà de sa fonction de protection contre les inondations, l'ouvrage a été aménagé pour permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler sur la digue, offrant ainsi 2,1 km de chemin praticable. Les promeneurs bénéficient désormais d'un parcours aménagé reliant directement le rond-point du Melon à la zone industrielle, tout en profitant d'un panorama exceptionnel sur la Durance et d'une vue imprenable sur la chapelle Notre-Dame de Beauregard, située sur la colline d'Orgon de l'autre côté de la Durance.

Un investissement de 2,7 M€ soutenu par les collectivités territoriales et EDF

Le montant total des travaux sur la digue de Droume s'élève à 2,7 millions d'euros HT. Pour concrétiser ce projet, l'Agglomération a bénéficié du soutien financier de l'État (via le Fonds Barnier) à hauteur de 40 % (1 080 000 euros), du Conseil Départemental de Vaucluse à hauteur de 20 % (540 000 euros) et d'EDF à hauteur de 10 % (270 000 euros), dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Didier Bailleux le 23 novembre 2026

(PAPI) et du Contrat de Rivière de la Durance élaborés par le SMAVD. Le reste à charge pour LMV s'élève à 30 %, soit 810 000 euros, et 540 000 euros de TVA.

Pour découvrir les différentes étapes du chantier :

Les travaux sur la digue de la Durance se poursuivent